

**TROPHÉE SENIORS DE LA BAULE 2018  
GOLF INTERNATIONAL BARRIÈRE LA BAULE  
5 & 6 Mai 2018  
RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE**

Epreuve qui répond au cahier des charges des « Trophées Seniors » 2018 de la FFGOLF.

## **I : FORMULE**

- 36 trous en Stroke Play, 18 trous par jour.
- Parcours Lucien Barrière (Rouge).
- Vendredi 4 Mai : Entraînement.
- (Réservation des départs au 02.40.60.46.18)
- Samedi 5 Mai : Premier tour
- Dimanche 6 Mai : Deuxième tour

## **II : SERIES**

- Le nombre des participants est limité à 144.
- MESSIEURS : 1<sup>ère</sup> série, index inférieur ou égal à 15,4 ; repères Jaunes.  
(1 série Seniors 2 : pour les joueurs de + de 65 ans) ; repères Jaunes
- DAMES: 1<sup>ère</sup> série, index inférieur ou égal à 18,4 ; repères Rouges.

*Wild Cards autorisées pour le club organisateur dans la limite de 13 personnes.*

## **III : CONDITIONS DE PARTICIPATION**

- Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :
  - être licencié à la FFGolf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35 € ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue.
  - avoir 50 ans révolus au premier jour de l'épreuve (date anniversaire au plus tard la veille du premier jour de l'épreuve).
  - avoir fait enregistrer son certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition (ou avoir répondu négativement au questionnaire de santé afin de prolonger le certificat 2017) à la date limite de l'inscription.
- Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

## **IV : PRIORITES D'INSCRIPTION**

1. Ordre du Mérite National Seniors
  2. L'ordre des index.
  3. L'ordre de réception des inscriptions.
- Si le champ des joueurs n'est pas atteint au 21 Avril 2018, l'ordre d'arrivée des inscriptions sera seul pris en compte.

## V : LES INSCRIPTIONS

Le bulletin d'inscription ci-joint devra parvenir au **Golf International Barrière La Baule** pour le Samedi 21 Avril 2018 à 18h au plus tard, accompagné du droit d'engagement.

Tout joueur déclarant forfait après la date de clôture des inscriptions restera redevable du droit d'engagement.

## VI : DROIT D'ENGAGEMENT

Les joueurs acquitteront :

- 80 € pour les joueurs non membres du **Golf International Barrière La Baule.**

- 24 € pour les joueurs membres du **Golf International Barrière La Baule.**

En cas de forfait sans raison valable après le 21 Avril 2018, les droits d'engagement ne seront pas remboursés.

## VII : DEPARTS

La consultation des horaires du 1<sup>er</sup> tour pourra se faire sur le site de la FFGolf sur le portail licencié, menu « mes départs » à partir du Mercredi 25 Avril 2018 :

<http://www.ffgolf.org> (ou en téléphonant à l'accueil du Golf au 02.40.60.46.18)

- Le 1<sup>er</sup> tour se jouera dans l'ordre du classement au Mérite Seniors, puis par ordre des index. L'intervalle des départs sera de 11 minutes.

- Le 2<sup>nd</sup> tour se jouera dans l'ordre inverse des résultats du premier tour, Dames et Messieurs séparément.

## VIII : PRIX

Série Messieurs : 3 prix brut.

Série Messieurs Seniors 2 : 2 prix brut

Série Dames : 3 prix brut.

## IX : DEPARTAGE

En cas d'ex æquo pour le 1<sup>er</sup> prix brut, play-off en trou par trou. Pour les autres prix, ou s'il est impossible de jouer le play-off, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et le dernier trou du dernier tour.

## X : REMISE DES PRIX

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu le Dimanche 6 Mai 2018 à 18h au Club House. Les prix ne seront remis qu'à leurs bénéficiaires. A défaut, ils seront attribués au joueur classé immédiatement après.

## XI : COMITE DE L'EPREUVE

La commission sportive du Golf International Barrière La Baule  
Deux représentants du Golf International Barrière La Baule

## XII : VOITURETTES

L'utilisation de voiturettes par les joueurs n'est pas autorisée, sauf en cas de certificat médical fourni avant le départ du 1<sup>er</sup> tour.

## XIII : JEU LENT

La procédure de jeu lent édictée par le comité des Règles de la FFGolf s'applique.